
*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit****Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)****1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Solution de rechapage.**Utilisations déconseillées:** D'autres utilisations que les utilisations identifiées indiquées ci-dessus.**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**KRAIBURG Austria GmbH & Co. KG
Webersdorf 11
A-5132 Geretsberg/Oberösterreich
Téléphone: +43/7748/7241 - 0
Fax: +43/7748/7241 - 11**Service chargé des renseignements:** Sicherheitsdatenblatt@kraiburg.co.at**1.4. Numéro d'appel d'urgence** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:**

GHS02

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS09

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 2)

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:

GHS02

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement: Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes

Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P405 Garder sous clef.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient N-1,3-dimethylbutyl-N'-phenyl-p-phenylenediamine, N-tert-butylbenzothiazole-2-sulphenamide. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB:**

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

 * **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
3.2. Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

Composants dangereux:		
CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 927-510-4	Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	50-100%
CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 931-254-9	Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 1314-13-2 EINECS: 215-222-5	oxyde de zinc Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≤ 2,5%
CAS: 793-24-8 EINECS: 212-344-0	N-1,3-dimethylbutyl-N'-phenyl-p-phenylenediamine Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	≤ 0,2%
CAS: 95-31-8 EINECS: 202-409-1	N-tert-butylbenzothiazole-2-sulphenamide Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1, H317	≤ 0,2%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales:

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact.

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Recourir à un traitement médical.

(suite page 4)

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Manifestations allergiques

Etourdissement

Migraine

Troubles gastro-intestinaux

Nausées

Risques: Risque d'œdème pulmonaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'œdème pulmonaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction: CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est facilement inflammable.

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO₂)

Oxyde d'azote (NO_x)

Oxyde de soufre (SO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications:

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

(suite page 5)

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Porter un appareil de protection respiratoire.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Recueillir par moyen mécanique.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13.

*** RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuelle. Voir la section 8.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Manipuler avec précaution. Eviter les secousses, les frottements et les chocs.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Préventions des incendies et des explosions:

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.

L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé.

Date d'impression: 23.07.2018

Numéro de version 4

Révision: 23.07.2018

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Classe de stockage: 3 Liquides inflammables

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Voir section 1.

 * **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

8.1. Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:		
CAS: 110-54-3 n-hexane		
VME (France)	Valeur à long terme: 72 mg/m ³ , 20 ppm	
	R2	
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 72 mg/m ³ , 20 ppm	
DNEL		
CAS: 64742-49-0 Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes		
Oral	DNEL - long terme - systémique	149 mg/kg (Consommateur)
Dermique	DNEL - long terme - systémique	149 mg/kg (Consommateur)
		300 mg/kg (Travailleur)
Inhalatoire	DNEL - long terme - systémique	447 mg/m ³ (Consommateur)
		2.085 mg/m ³ (Travailleur)
CAS: 64742-49-0 Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane		
Oral	DNEL - long terme - systémique	1.301 mg/kg (Consommateur)
Dermique	DNEL - long terme - systémique	1.377 mg/kg (Consommateur)
		13.964 mg/kg (Travailleur)
Inhalatoire	DNEL - long terme - systémique	1.131 mg/m ³ (Consommateur)
		5.306 mg/m ³ (Travailleur)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 7)

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

8.2. Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Prévoir un lavabo sur le lieu de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre A

Protection des mains:

Porter les gants de protection homologués. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection pour des applications spécifiques.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Recommandation:

Caoutchouc nitrile

Période de latence: > 480 min

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

(EN 374)

Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

(EN 166)

Protection du corps:

Vêtement de protection résistant aux solvants

Bottes

Tablier

(suite page 8)

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Noir
Odeur:	Genre benzène

valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	< -20 °C (ASTM D 97)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	63-100 °C (ASTM D 1078)

Point d'éclair: < -20 °C (ASTM D 56)

Température d'inflammation: > 280 °C (DIN 51794)

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:

Inférieure:	1 Vol %
Supérieure:	7,4 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C: 17,2 kPa

Densité à 15 °C: 0,72-0,78 g/ml (ASTM D 4052)

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20 °C: < 0,1 %

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique à 40 °C:	28,83 mPas (DIN 53015)
Cinématique à 40 °C:	43,03 mm ² /s (DIN 51562)

(suite page 9)

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)
Teneur en solvants:
Solvants organiques: 75-90 %
9.2. Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales (température, pression) pendant le stockage et la manutention.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales (température, pression) pendant le stockage et la manutention.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.**10.4. Conditions à éviter** Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.**10.5. Matières incompatibles** Agents oxydants**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)Gaz nitreux (NO_x)Oxydes de soufre (SO_x)
 * **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Valeurs LD/LC50:****CAS: 64742-49-0 Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes**

Oral	LD50	>5.840 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.800 mg/kg (Rat) (24h)
Inhalatoire	LC50/4h	23,3 mg/l (Rat)

CAS: 64742-49-0 Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane

Oral	LD50	16.250 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	3.350 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4h	259.354 mg/l (Rat)

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Provoque une irritation cutanée.

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Contient N-(1,3-dimethylbutyl)-N'-phenyl-p-phenylenediamine, N-tert-butylbenzothiazole-2-sulphenamide. Peut produire une réaction allergique.

Indications toxicologiques complémentaires:

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Attention en cas de vomissement / en cas d'ingestion: risque d'aspiration!

Observation ultérieure pour détecter d'éventuels symptômes de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 * **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
12.1. Toxicité**Toxicité aquatique:**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CAS: 1314-13-2 oxyde de zinc

IC50	46 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (72h)
EC50	1 mg/l (Daphnia magna) (48h, OECD 202)
LC50	3,31 mg/l (Danio rerio) (96h)

12.2. Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

(suite page 11)

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

Toxique pour les organismes aquatiques.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés:
Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

 * **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
14.1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1287

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

1287 DISSOLUTION DE CAOUTCHOUC, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG

RUBBER SOLUTION (Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane), MARINE POLLUTANT

IATA

RUBBER SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG



Classe

3 Liquides inflammables.

(suite page 12)

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

 Étiquette
 IATA

3


 Class
 Label

 3 Liquides inflammables.
 3

 14.4. Groupe d'emballage
 ADR, IMDG, IATA

II

14.5. Dangers pour l'environnement

 Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement :
 oxyde de zinc, Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes
 ja

Marine Pollutant:

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

Indice Kemler:

33

No EMS:

F-E,S-D

Stowage Category

B

 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la
 convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités limitées (LQ)

5L

Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D/E

IMDG

Limited quantities (LQ)

5L

Excepted quantities (EQ)

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

"Règlement type" de l'ONU:

 UN 1287 DISSOLUTION DE CAOUTCHOUC, 3, II, DANGEREUX
 POUR L'ENVIRONNEMENT

(suite page 13)

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

*** RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementations UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Directive 1999/13/CE (COV)

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Éléments d'étiquetage SGH**Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I:** Aucun des composants n'est compris.**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t****Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t****RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII:** Conditions de limitation: 3, 40**Prescriptions nationales:****Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction: Les réglementations nationales doivent être observées!**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*** RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

Nom du produit: Gummilösung 10%/12%/17%, Lösung (für die Reifenrunderneuerung)

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**